

Histoire

Les Archives historiques de la Chambre des députés naissent en 1848, moins d'un mois après la première séance de la Chambre du Royaume de Sardaigne, par la nomination d'un fonctionnaire auquel est attribuée la fonction de bibliothécaire-archiviste.

Séparées par la suite de la Bibliothèque et rattachées aux Bureaux du Secrétariat général de la Chambre, elles suivent les différents transferts de la capitale du Royaume d'Italie de Turin à Florence et enfin à Rome.

À partir de l'après Seconde Guerre mondiale, la section formée des originaux des documents produits et acquis dans l'exercice des fonctions institutionnelles de la Chambre acquiert une indépendance progressive et un agencement autonome par rapport aux archives courantes, où sont déposés les comptes rendus et les documents parlementaires imprimés de la législature en cours.



Le profil institutionnel des Archives historiques est définitivement précisé par la loi n° 147 du 3 février 1971 instituant les Archives historiques des deux branches du Parlement, conformément au principe d'autonomie constitutionnelle des Chambres entériné par la Constitution de la République.

L'organisation et les procédures opérationnelles sont régies par un « Règlement des Archives historiques » spécifique et par un « Règlement d'admission du public aux Archives historiques ». Depuis 1982, les Archives sont situées au Palais San Macuto.

Imprimé en numérique par le Centre de reproduction des documents de la Chambre des députés [PAS2019.FRV1.1W]



Camera dei deputati
Archives historiques

Adresse

**Piazza S. Macuto, 57
00186 Rome**

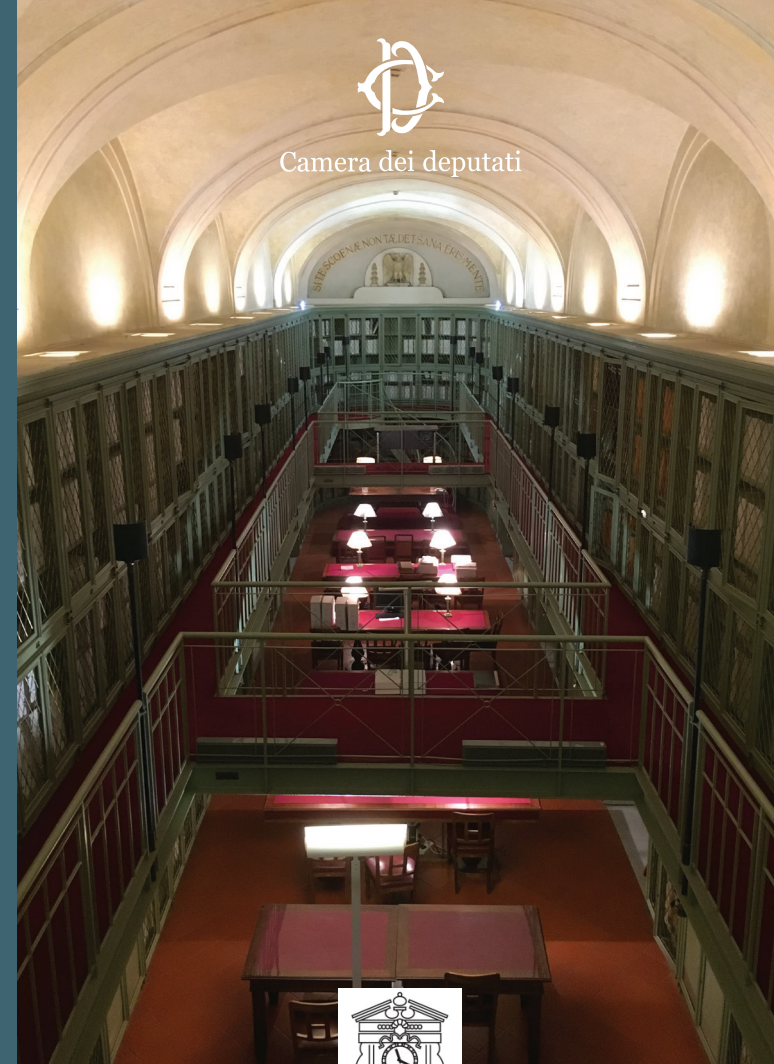
Visite des Archives historiques
**Demandes de visites culturelles,
accès à la Salle de lecture
et de documentation**
ars_segreteria@camera.it

Horaires d'ouverture au public
(sauf le mois d'août)

Du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30

Secrétariat

+39 06.67.60.38.80



Camera dei deputati



**Archives historiques
de la Chambre des députés**



archivio.camera.it

Fonctions

Les Archives historiques ont pour mission de recueillir, classer, conserver et restaurer les documents produits et acquis par la Chambre dans l'exercice de ses fonctions institutionnelles. Elles peuvent également acquérir des fonds archivistiques privés et des objets concernant l'histoire politique et parlementaire.

Elles fournissent l'assistance à la consultation des fonds archivistiques aux députés, aux bureaux de la Chambre et aux usagers externes.

Elles promeuvent des activités d'étude et de recherche au plan national et international sur le patrimoine archivistique de la Chambre des députés et sur les publications afférentes (*Fascicoli di documentazione* [Fascicules de documentation] ; *Quaderni dell'Archivio storico* [Cahiers des Archives historiques] ; *Fonti di storia parlamentare* [Sources d'histoire parlementaire]). Elles organisent également des initiatives de formation, des visites d'étude et des expositions de documents.

Elles participent aux procédures de déclassification des documents générés et acquis par les Commissions parlementaires d'enquête et déposés par celles-ci aux Archives historiques à la clôture des travaux.

Elles veillent à la mise à jour de leur site Internet : archivio.camera.it par le biais d'inventaires et de documents en format électronique et elles participent à l'alimentation du Portail historique de la Chambre des députés : storia.camera.it.

Les activités des Archives historiques se déroulent conformément au Règlement approuvé par le Bureau de la Chambre, consultable en ligne à l'adresse : archivio.camera.it/archivio/regolamento

La Salle de lecture

L'accès à la Salle de lecture des Archives historiques est réglementé par le Règlement d'admission, consultable en ligne à l'adresse :

archivio.camera.it/archivio/regolamento-ammissione

Sont admis à la Salle de lecture des spécialistes et des chercheurs italiens et étrangers âgés d'au moins dix-huit ans.



Les inventaires analytiques informatisés des fonds documentaires des Archives historiques sont consultables en ligne à l'adresse : archivio.camera.it/patrimonio

Archives parlementaires



La Chambre des députés dans la période du Royaume d'Italie (1848-1943)



Les Assemblées de la période de transition constitutionnelle (1944-1948)



La Chambre des députés durant la période de la République (1948-)

Archives privées

Les Archives historiques ont la faculté d'acquérir des archives ou des documents de parlementaires, anciens parlementaires, anciens fonctionnaires de la Chambre et d'autres fonds privés (Art. 11 du Règlement des Archives historiques)

Archives d'architecture parlementaire

Archives Ernesto Basile



Archives du Concours pour le nouvel immeuble des bureaux de la Chambre des députés, 1967



Archives diverses

Enregistrements audiovisuels des séances



Témoignages audiovisuels de mémoire politique et parlementaire



Mémoires de thèse dirigés par M. Aldo Moro à la Faculté de sciences politiques de l'Université de Rome – La Sapienza



Archives photographiques

Fonds photographique du Service du Protocole



Fonds Cantera – Luxardo

